

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n°: 4

Date : 1 / 7 / 2009

Remplace la fiche : 20 / 3 / 2008

## FLASH GUEPE PAL

**I2180**N : Dangereux pour  
l'environnement

Xn : Nocif

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

**Nom commercial** : FLASH GUEPE PAL  
**Type de produit** : Insecticide.  
**Usage** : Biocide  
**Responsable de la mise sur le marché** : LODI  
Parc d'Activités des Quatre Routes  
35390 GRAND FOUGERAY France  
Email contact: regulatory@lodi.fr  
**N° de téléphone en cas d'urgence** : BNPC NANCY 03 83 32 36 36

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

**Produit dangereux** : Ce produit est inflammable.  
**Mode d'exposition dominant** : Ingestion. Inhalation.  
**- Inhalation** : Difficultés respiratoires. Nausées. Vomissement.  
**- Ingestion** : Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.

### 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Composants / Impuretés** : Ce produit est considéré comme dangereux

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Xylène	: 1 à 12,5 %	1330-20-7	215-535-7	601-022-00-9	R10 Xn; R20/21 Xi; R38
Dichlorvos (ISO)	: 0,1 à 1 %	62-73-7	200-547-7	015-019-00-X	T+; R26 T; R24/25 R43 N; R50
Cyperméthrine cis/trans +/- 40/60	: 0,64 %	52315-07-8	257-842-9	607-421-00-4	Xn; R20/22 Xi; R37 N; R50-53
Kérosène : distillats légers, hydrotraités	: 10 à 100 %	64742-47-8	265-149-8	649-422-00-2	Xn; R65

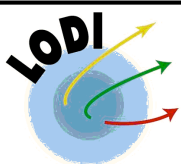
### 4 PREMIERS SECOURS

#### Premiers secours

**- Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. Consulter immédiatement un médecin.  
**- Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter immédiatement un médecin.  
**- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

#### LODI

Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 GRAND FOUGERAY France  
Email contact: regulatory@lodi.fr

**FLASH GUEPE PAL****I2180****5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction** : Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

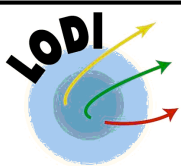
- Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Précautions pour l'environnement** : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Toxique pour la vie aquatique.
- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Manipulation** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées. Eliminer rapidement des yeux. En cas de contact, même mineur, ôter immédiatement les vêtements contaminés et laver abondamment la peau à l'eau savonneuse. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
  - **Protection de la peau** : Lorsque le contact avec la peau est possible, des vêtements protecteurs comprenant gants, tabliers, manches, bottes, protection de la tête et du visage doivent être portés.
  - **Autres** : Veiller à opérer proprement lors de l'entreposage, du transport, de la manipulation et de l'utilisation, afin d'éviter une accumulation excessive de poussières. Ventiler la zone.
- Hygiène industrielle** : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
- Limites d'exposition professionnelle** : Dichlorvos (ISO) : VME - France [mg/m<sup>3</sup>] : 1  
Dichlorvos (ISO) : VME - France [ppm] : 0.1
- Contrôle de l'exposition** : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.



## FLASH GUEPE PAL

I2180

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Léger (légère).
Densité	: 0.770
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Insoluble.
Point d'éclair [°C]	: 44

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux	
Propriétés dangereuses	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Matières à éviter	: Acides forts, bases.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques	: Nocif par inhalation.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: Cyperméthrine : 250 mg/Kg Dichlorvos : 50 mg/Kg

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

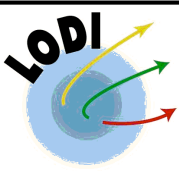
Information relative aux effets écologiques	: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Précautions pour l'environnement	: Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: Cyperméthrine : 0,00015 mg/L
CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l]	: Dichlorvos : 0,00019 mg/L

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités	: Déchets dangereux par suite de leur toxicité. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.
-------------	--

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Shipping name	: UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, III (Xylène, Hydrocarbures aliphatiques)
No ONU	: 1993
I.D. n°	: 30
ADR/RID	: LQ 7 Emballages combinés - Emballage intérieur : Contenu maximum : 5 l Emballages combinés - Colis : maximum : 30 kg Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Emballage intérieur : Contenu maximum : 5 l Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Colis : maximum : 20 kg Groupe : III Disposition spéciale : 640E



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n°: 4

Date : 1 / 7 / 2009

Remplace la fiche : 20 / 3 / 2008

## FLASH GUEPE PAL

**I2180**

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- Classe : 3
- Désignation officielle de transport : UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, III (Xylène, Hydrocarbures aliphatiques)

### 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s) : Xn : Nocif  
N : Dangereux pour l'environnement
- Phrase(s) R : R10 : Inflammable.  
R20 : Nocif par inhalation.  
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- Phrase(s) S : S23 : Ne pas respirer les aérosols.  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- Phrases additionnelles : Contient : - Dichlorvos (ISO). Peut déclencher une réaction allergique.
- Composition : Substance dangereuse : Kérosène : distillats légers, hydrotraités - Xylène - Dichlorvos (ISO) - Cyperméthrine cis/trans +/- 40/60

### 16 AUTRES INFORMATIONS

- Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.
- Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R10 : Inflammable.  
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.  
R24/25 : Toxique par contact avec la peau et par ingestion.  
R26 : Très toxique par inhalation.  
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.  
R38 : Irritant pour la peau.  
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- Révision : Révision - Voir : \*
- Date d'impression : 1 / 7 / 2009
- Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**

#### LODI

Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 GRAND FOUGERAY France  
Email contact: regulatory@lodi.fr